PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH
LES OUISTITIS

ORGANISATEUR

Mairie de MONTARNAUD
80 AVENUE GILBERT SENES
34 570 MONTARNAUD
04 67 55 40 84

Préambule

Ce projet a pour but de présenter les objectifs et le cadre de travail de chacun pour les Accueils de Loisirs de la commune.

C'est un document de travail et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur les Accueils de Loisirs.

Sommaire

1. **Les valeurs du Projet Educatif.**
2. **Le Projet du directeur.**
3. **Le Projet Pédagogique de l'équipe d'animation.**
4. **Des Moyens pour agir :**
 - **L'animateur et sa méthode pédagogique**
 - **Le projet d'animation.**
5. **Le projet de fonctionnement :**
 - **Les locaux d'accueil**
 - **Le fonctionnement général**
6. **Journée type- rôle de l'animateur**

1. Valeurs du projet éducatif:

- Favoriser l'épanouissement et le développement de l'enfant.
- Développement de la citoyenneté et l'environnement.
- Favoriser le "vivre ensemble"

2. Le projet du directeur

L'animation est un métier à part entière. Elle donne vie aux accueils de loisirs par le biais de projets d'activités, de découverte et d'initiations.
Les Accueils de loisirs sont un mode de garde collectif sous forme péri ou extra-scolaire.
Ces accueils doivent être des espaces ludiques favorisant la détente de l'enfant, la découverte et l'apprentissage de la vie en collectivité.
Pour ce fonctionnement la direction est partagée entre Elodie PALLA et Driss LOUKILI sur les temps extrascolaires et les mercredis.

Ses objectifs sont de :

- Garantir la continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaire.
- Renforcer la communication, les échanges et créer du lien entre les parents, les animateurs et les différents partenaires intervenant auprès des enfants sur l'ALSH.
- Garantir la sécurité morale, affective et physique du public accueilli.
- Mettre en valeurs les savoirs faire de son équipe d'animation

3. Le projet pédagogique de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation se réunie 1 fois par semaine afin de d'uniformiser ses objectifs et mettre en place les projets d'animation.

Notre structure veut être une entité bien distincte de l'école. Un des premiers objectifs de notre fonctionnement est d'apporter à l'enfant un cadre et un rythme différent.

Nous avons privilégié les intentions éducatives suivantes en relation aux valeurs partagées par les membres de l'équipe d'animation, aux besoins constatés des enfants du projet éducatif.

- Adapter au mieux les activités selon le public.
- Travailler sur l'alternance temps calmes/temps forts (activités extérieures, Temps de repas et de repos)
- Développer l'autonomie.
- Favoriser l'éveil créatif, la sensibilité artistique ainsi que l'imagination.
- Développer l'apprentissage de la collectivité entre enfants à travers le partage, l'entraide, le respect et l'écoute.
- Donner à l'enfant la possibilité d'être entendu, reconnaître ses besoins affectifs et sécuritaires.

4. Les moyens pour agir :

Les intentions éducatives sur lesquelles nous travaillons se retrouvent aussi bien dans la conduite de la structure périscolaire que celle de l'école.

- L'animateur et sa méthode pédagogique:

Nous savons que le jeu est d'abord affaire de symbolisme. Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations notamment à travers des jeux d'imitations.

Dans notre travail d'animateur une question revient souvent "que proposer comme activité?", on pourrait tourner cette question comme par exemple " comment les enfants vont jouer?"

En exemple une partie de "facteur n'est pas passé" ou un atelier de pâte à modeler peut sembler insignifiant, hors nous savons que des choses essentielles se jouent à travers ses animations: Socialisation, place dans le groupe, écoute, observation, expression etc…
A travers nos accueils de loisirs, une bonne part de l'acquisition des savoir être et savoir-faire se fera grâce au jeu. Le jeu est essentiel dans l'épanouissement de l'enfant.

Pour mettre en œuvre ces méthodes et pouvoir les évaluer, nous avons orienté notre travail vers la mise en place de projets d'animations concernant l'ensemble des enfants. De façon trimestrielle pour les 3-6 ans et mensuelle pour les 6-11 ans les mercredis et des projets à thèmes spécifiques pour chaque vacance.

- Le projet d'animation

Le projet d'animation détaille les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue.

Quelques paramètres sont indispensables au projet d'animation :

- ✓ **Objectifs :** Quels sont-ils? Pourquoi? Comment les atteindre?
- ✓ **Le public :** Nombre de participants minimum et maximum + âges des participants.
- ✓ **Le temps et le lieu** : Durée du projet, nombres de séances, à quel endroit ?
- ✓ **Les moyens** humains, matériels et financiers.
- ✓ **L'organisation** : sensibilisation + détail des différentes actions.
- ✓ **L'évaluation** de l'action : à quels critères je vais savoir si l'animation a fonctionné?

5. Le projet de fonctionnement

- **Les locaux d'accueil :**
 - Nous disposons de 4 salles d'activités. Deux dédiées aux temps d'accueils, aux temps libres et aux moments de regroupement. Deux autres munies d'un point d'eau qui nous permet de mettre en place les activités manuelles.
 - Un dortoir pouvant accueillir 15 à 20 lits pour les 3-5 ans
 - Des sanitaires adaptés
 - La cour de l'école.

- **Le fonctionnement général**

Le centre de loisirs accueille les enfants tous les mercredis et les vacances scolaires (sauf pendant les vacances de noël et 3 semaines en août) de 8h à 18h restauration comprise avec la possibilité de s'inscrire à la ½ journée avec ou sans le repas.

Modalités d'accueil: L'inscription sur ces temps est obligatoire et se fait par mails. Un dossier péri-extrascolaire est remis aux familles en début d'année scolaire. Il contient toutes les informations de base, les autorisations et les vaccinations. Des pièces justificatives sont demandées en compléments notamment pour établir le calcul du prix de journée. (Livret de famille, coefficient familial..). Un calendrier mentionnant les dates d'inscriptions aux diverses périodes est également remis aux familles. Pour tout désistement, les familles signalent par mail 7 jours avant pour les mercredis et selon le calendrier pour les vacances.

Modalités de paiement : Une facture est envoyée après coup par courrier aux familles, elle est à régler auprès du régisseur.

6. JOURNEE TYPE- ROLE DE L'ANIMATEUR

Pour l'accueil des 3-5 ans :

- 7H30-9H00 : ACCUEIL DES ENFANTS, ARRIVEE ECHELONNEE

L'animateur a un rôle important sur ce temps d'accueil qui marque le début de la journée. Il met à disposition dans la salle des pôles d'activités qu'il propose aux enfants.

- De 7h30 à 8h00, un coin « petite collation » est proposé aux enfants levés trop tôt et n'ayant pas eu le temps de déjeuner.
- De 8h30 à 9h00, un animateur met un second pôle d'accueil en extérieur.

- 9H00-09H30 : REGROUPEMENT, PRESENTATION DE LA MATINEE

 - Les animateurs se réunissent avec les enfants pour les rituels : tour de prénoms, petits jeux d'éveil, météo. C'est l'occasion de poser ou reposer, les règles de vie du centre. Les activités de la matinée sont ensuite présentées

- 09H30-11H15 : ACTIVITES
 - Les animateurs mettent en place les activités réfléchies et préparées en amont en lien avec le projet d'animation et le projet pédagogique . Ce temps comprend la mise en place, la réalisation et le rangement.

- 11H15-11H45 : TEMPS LIBRE
 - Ce temps permet aux enfants de s'occuper librement et de se dépenser avant le repas. Les animateurs surveillent les enfants de façon active. Du matériel (ballons, cerceaux….) est mis à disposition pour qu'ils jouent en autonomie leur ai mis a disposition.

- 11h45-12h00 : PASSAGE AUX TOILETTES-LAVAGE DE MAINS
 - Les animateurs se positionnent à l'intérieur des sanitaires et s'assurent que les enfants aillent bien aux toilettes et se lavent les mains. Ils apportent de l'aide à ceux qui ne sont pas autonome.

- 12H00-13H : REPAS A LA CANTINE
 - Le rôle des animateurs est d'accompagner au mieux les enfants sur ce temps. Ils ont pour mission d'inciter les enfants à gouter un peu de tout, leur apprendre à se servir seul et les sensibiliser au « non gaspillage », les faire participer au débarrassage et au tri sélectif.

- 13H-15H : TEMPS DE SIESTE/REPOS
 - 1 animateur a en charge le groupe des petits et moyens qui vont au dortoir. Après le passage aux toilettes, il participe à l'endormissement des enfants par le biais d'histoires, de musique…
 - 13H00-13H30 : 1 animateur encadre « le temps calme » des plus grands. Ce temps leur permet de se reposer, digérer sur 1 fauteuil ou 1 tapis, des histoires leurs sont proposées.
 - 13H30-14H : Temps libre calme
 - 14H-15H « Le temps des grands ». Une activité adaptée est mise en place suivie d'un temps libre en extérieur.
 - 14H30 -16H : Réveil en échelonné des petits et l'équipe propose des activités tous ensemble toujours en lien avec le projet d'animation et pédagogique.

- 16H-17H : GOUTER ET REGROUPEMENT
 - Les animateurs préparent un gouter équilibré en fonction de ce que les parents ont amené que les enfants partagent.
 - 1 animateur se charge de nettoyer rapidement les tables et chaises ensuite, enfants et animateurs se réunissent pour faire un petit retour sur la journée.

- 17H-18H : DEPART ECHELONNE
 - Les animateurs mettent à disposition dans la salle des pôles d'activités qu'ils proposent aux enfants, un animateur met un second pôle d'accueil en extérieur.
 - Ce temps qui marque la fin de la journée est important.

 L'animateur fait un retour aux parents sur la journée de leurs enfants, fait un retour écrit sur les activités de la journée dans un cahier de suivi et range la structure.

Ce projet pédagogique n'est pas figé et reste un outil modulable capable de s'adapter à toutes nouvelles remises en cause basés sur nos évaluations sur des observations extérieures.